

Evolution du réseau Fil Bleu en 2024 : tarification et offre de services

Le réseau Fil Bleu évolue. Une nouvelle gamme tarifaire entrera en vigueur à partir du 1^{er} août 2024 et de nouveaux services seront déployés afin de répondre aux besoins de déplacements tout en offrant une alternative écologique, efficace et compétitive à la voiture.

Les évolutions de la gamme tarifaire à compter du 1^{er} août

Déployée à partir du 1^{er} août 2024, la nouvelle gamme tarifaire garantit l'accès aux transports pour tous avec des tarifs adaptés, tout en préservant les capacités de développement du réseau et le déploiement de l'offre. L'évolution des tarifs vient soutenir la mobilité des plus fragiles avec l'ouverture d'un nouveau tarif réduit selon le quotient familial, maintient une tarification avantageuse pour les étudiants, les jeunes, les seniors, les personnes en situation de handicap et encourage les familles à repenser leurs déplacements en offrant la gratuité aux enfants de 5-10 ans. Elle favorise également les abonnements au profit des titres occasionnels, encourageant ainsi les usagers actuels du réseau à faire des transports publics leur mode de déplacement quotidien.

La gratuité pour les 5-10 ans

Pour inciter les jeunes de moins de 11 ans à prendre les transports en commun, le Pass 5-10 ans devient gratuit au lieu de 12€ par mois actuellement. La carte Fil Bleu JV Malin chargée d'un Pass 5-10 ans gratuit continuera à être obligatoire pour voyager. Les abonnés actuels bénéficieront automatiquement de la gratuité sur leur carte sans avoir besoin de repasser en agence Fil Bleu. 12 000 abonnements sont concernés par cette mesure. Cette disposition a été mise en œuvre sur d'autres réseaux de transport en commun notamment à Rennes. Elle permet d'inciter les familles à privilégier les transports en commun pour les déplacements le week-end ou les activités de loisirs.



Maintien du tarif pour les moins de 26 ans et les étudiants

En 2019, les tarifs jeunes ont baissé, notamment pour les étudiants (passage de 27,30€ à 23€ par mois). Cette mesure a engendré une hausse du nombre d'abonnés de moins de 26 ans, soit 24 127 abonnés contre 21 901 en 2019, représentant une hausse de 10%. Attractif, ce tarif de 23€ par mois est donc maintenu ainsi que les 2 mois offerts en cas d'abonnement annuel (230€ par an) pour les étudiants.

Elargissement de la gamme tarifaire solidaire

Face à l'augmentation des minimas sociaux, un nouveau seuil a été ajouté à la tarification solidaire pour les foyers ayant un quotient familial entre 551€ et 700€ par mois. Le tarif de cet abonnement est de 23€. Il descend à 11,50€ en cas de prise en charge par l'employeur à hauteur de 50% et à 5,75€ pour une prise en charge à hauteur de 75% dans le secteur public. Il permet de toucher davantage de foyers avec ou sans enfant (ex : une famille monoparentale ou un couple sans enfant avec un smic de revenus).

La gamme tarifaire solidaire compte désormais trois tranches :

- $QF \leq 350 \text{ €}$: 9,90€ par mois
- $351 \leq QF \leq 550 \text{ €}$: 19,90€ par mois
- $551 \text{ €} \leq QF \leq 700 \text{ €}$: 23 € par mois

Les deux premières tranches de QF conservent leurs tarifs.

Maintien de tarifs pour les personnes en situation de handicap

Le Pass AAH (Allocation Adulte Handicapé) est maintenu à 5,30€ par mois et le ticket Fil Blanc à 1,50€ par voyage. Service de réservation à la demande pour les personnes en situation de handicap moteur ou les mal voyants, Fil Blanc a accompagné plus de 1000 usagers en 2023, représentant plus de 70 000 voyages.

Fidéliser les usagers actuels du réseau Fil Bleu

Pour continuer de développer une offre performante et faire face à l'inflation, les titres occasionnels vont augmenter afin d'encourager les usagers du réseau à s'abonner. Les titres occasionnels concernent 20% des voyages. La hausse moyenne tarifaire prévue est de 5,6%.

Titres	Tarifs actuels	Tarifs à compter du 1er août
1 voyage	1,60€	1,80€
1 voyage à bord	2€	2€
2 voyages	3€	3,30€
2 voyages à bord	3,50€	3,50€
10 voyages	14 €	16 €
Liberté	1,40€	1,60€
P+R	4,10€	4,10€

Le tarif sur la carte Liberté ou 10 voyages restera plus avantageux (1,60€ le voyage au lieu de 1,80€ à l'unité). Pour inciter au covoiturage et à laisser sa voiture aux portes de la Métropole, le tarif parking-relais applicable sur les 7 parkings-relais conserve son tarif de 4,10€ par jour pour 1 à 4 personnes dans la voiture.

Les abonnements versus le tarif 10 voyages ou Liberté :

ABONNEMENTS	NOMBRE DE VOYAGES POUR RENTABILISER L'ABONNEMENT
PASS 11-18 ANS A 23€/MOIS	Au bout de 15 trajets sur le réseau sur un mois, soit + de 7 allers-retours
PASS 19-25 ANS OU ETUDIANT A 23€/MOIS	Au bout de 15 trajets sur le réseau sur un mois, soit + de 7 allers-retours
PASS 26-64 ANS A 49€/MOIS	Au bout de 31 trajets sur le réseau sur un mois, soit + de 14 allers-retours
PASS + DE 65 ANS A 30€/MOIS	Au bout de 19 trajets sur le réseau sur un mois, soit + de 9 allers-retours

Globalement, les tarifs n'évoluent pas pour 82% des abonnés Fil Bleu. L'abonnement 26-64 ans passe de 45€ à 49€ par mois. Avec la prime transport, aide financière obligatoire versée par les employeurs, le coût pour l'usager revient à 24,50€ par mois dans le secteur privé (prise en charge de 50% minimum) et à 12,25€ par mois dans le public (prise en charge de 75%). Le tarif plus de 65 ans augmente légèrement et passe de 29€ à 30€. L'augmentation de 3,4% reste inférieure à l'inflation afin de maintenir le pouvoir d'achat des seniors.

Tarifs des abonnements mensuel par âge					
	5-10 ans	11-18 ans	19-25 ans	26-64 ans	+ de 65 ans
Tarifs actuels	12€	23€	23€	45€	29€
Tarifs à compter du 1 ^{er} août	Gratuit	23€	23€	49€	30€

Un nouveau titre pour les usagers occasionnels des parkings-vélos

Le tarif parking-vélos reste à 15€ par an et l'accès aux 15 parkings-vélos Fil Bleu est accessible gratuitement par tous les abonnés du réseau.

Les visiteurs occasionnels ou les cyclos touristes bénéficient d'un tarif à la journée avec la mise en place d'un titre parking-vélo à 1€ pour 24h dès cet automne. Ce titre sera disponible uniquement via le M-Ticket sur l'application Fil Bleu.



Velociti : un tarif avantageux pour les jeunes et étudiants

À partir du 1^{er} mai 2024, Velociti, service de location de vélos longue durée met en place une tarification spéciale pour les étudiants et les jeunes de moins de 26 ans. Désormais, ces derniers pourront bénéficier d'un tarif avantageux de 5€ par mois, auparavant réservé uniquement aux abonnés Fil Bleu.

Pourquoi faire évoluer les tarifs du réseau Fil Bleu ?

Depuis quelques années, les coûts d'exploitation ont évolué (prix des carburants, des matériaux, salaires etc.) + 15% et le réseau a été largement développé à la fois en termes de fréquence (Ligne de bus Tempo, ligne 14), et de services (lignes de bus de nuit, Resabus...). Aujourd'hui, l'exploitation du service de transport s'élève à plus de 75 millions (+de 10 millions d'augmentation en 3 ans). Les recettes de billetterie du réseau représentent 25 millions et contribuent à l'équilibre financier du réseau et à préserver les capacités d'investissement.

Les évolutions du service Fil Bleu à compter du 26 août

Pour continuer à promouvoir un service public de proximité et solidaire, le réseau Fil Bleu déploie de nouvelles offres de services à partir de la rentrée dont un dispositif spécifique à destination des seniors.

Evolution de la desserte Tours Nord/Saint-Cyr-sur-Loire

Le secteur Nord de la Métropole a fortement évolué ces dernières années tant au niveau de l'habitat (Maginot, Monconseil, Saint Cyr Central Parc, Avenue De Gaulle...), que des commerces (Zone Equatop) et des services de Santé (NCT+). Ces évolutions du territoire appellent à une adaptation du réseau de transport en commun pour proposer une offre de mobilité performante et attractive. Au total, 20 nouveaux arrêts seront créés à la rentrée sur ce secteur.

Une desserte directe et rapide des zones commerciales et d'habitat

Les bus emprunteront l'intégralité des avenues Maginot à Tours Nord et De Gaulle à Saint Cyr pour relier le tramway à la station Tranchée, les zones d'habitat et les zones commerciales de la Petite Arche et Equatop.



Amélioration de la desserte du Pôle Santé NCT+

Une liaison plus directe avec une fréquence de 20 min en heure de pointe sera proposée entre le Pôle Santé et le tramway en correspondance avec la Tranchée. La liaison avec le tramway à la station Beffroi sera maintenue pour accéder aux services de santé.

Desserte en bus de l'arrêt Christ Roi

Un arrêt de bus Christ Roi a été créé dans la continuité de la station tramway pour améliorer la desserte du quartier et proposer des correspondances entre le bus et le tramway.

Une nouvelle desserte de Saint-Symphorien avec la création du transport à la demande Resabus

La desserte bus sera simplifiée sur Saint-Symphorien pour offrir aux usagers un service plus rapide. Le service Resabus viendra en complément de cette offre. Il permettra de mieux mailler le quartier facilitant notamment la mobilité des seniors avec la création d'un nouvel arrêt « Beau Site » situé à proximité de l'EPHAD Dunant. Des correspondances avec la ligne Tempo 2 à Chopin et la ligne de tramway à Tranchée faciliteront l'intermodalité et les déplacements avec les autres quartiers.

Maintien du niveau d'offre sur les lignes 2 et 14

Les renforts de service déployés à la rentrée 2023 sur la ligne Tempo et la ligne 14 seront maintenus.

Un service de nuit améliorée dans les quartiers Nord

Fort du succès de la première ligne de Nuit (N1) sur le centre de Tours et les quartiers du Sud de la ville, une nouvelle ligne de bus de Nuit (N2) verra le jour à la rentrée sur le secteur de Tours Nord.

Comme la N1, cette nouvelle ligne circulera les jeudis, vendredis et samedis à 1h, 2h, 3h et 4h. Elle reliera les quartiers universitaires et denses de Tours Nord (IUT, Monconseil, Europe, Maginot, Tranchée, place Choiseul) et le centre de Tours.

Mise en place de l'arrêt à la demande sur les lignes de nuit

Pour améliorer la sécurité des passagers, la descente à la demande sera mise en œuvre sur les deux lignes de bus de nuit à partir de la rentrée. L'objectif est d'offrir la possibilité de descendre entre deux arrêts à toute personne qui le demande au conducteur, dans le but de la rassurer en la rapprochant davantage de son domicile. Le dispositif sera étendu sur l'ensemble des bus qui circulent après 22h dès début 2025.

Une desserte améliorée des zones d'activités métropolitaines

Le transport à la demande, Résabus s'étend aux zones d'activités avec la création de nouveaux arrêts sur les zones d'activités du Cassantin, de la Coudrière (Parcay-Meslay), des Papillons (Tours) et de la Base aérienne (Tours) avec la ligne R9. La zone d'activités des Yvaudières (à Saint-Pierre-des-Corps) profitera d'une nouvelle liaison avec la Gare de Saint-Pierre-des-Corps par la ligne R3. En complément, la ligne 58 évolue pour desservir le matin et le soir le sud de la zone d'activités de la Haute Limouillère à Fondettes.

Poursuite du déploiement des services Résabus

Le service de transport sur réservation, Résabus est une solution pour desservir des territoires moins denses. Le R6 est prolongé pour apporter une desserte de la commune de Druye.

Un arrêt est rajouté sur le R7 pour desservir la commune de Chanceaux-sur-Choisille.

Le R8 fusionne avec le R2 pour apporter une meilleure desserte du quartier situé autour de l'Hôpital Pagès à Luynes. Le secteur sera aussi desservi le matin et le soir par la ligne 58.

Un renfort de desserte de la zone commerciale de Chambray-lès-Tours

Les zones commerciales Grand Sud et Petite Madelaine sont très fréquentées les samedis et mercredis après-midi. Pour apporter une solution de mobilité alternative à la voiture dans ce secteur souvent congestionné, une nouvelle ligne circulera les mercredis et samedis après-midi.

« Mon guide Fil Bleu » : Un service pour accompagner la mobilité des séniors

Fil Bleu lance à la rentrée un nouveau service à l'attention des séniors, *Mon Guide Fil Bleu*. Le principe est d'accompagner des séniors de + de 70 ans sur un trajet avec le réseau de transport en commun Fil Bleu, de porte à porte ou d'arrêt à arrêt. Il s'adresse à des séniors qui rencontrent des difficultés dans la mobilité au quotidien et/ou qui ont besoin d'être rassuré dans l'utilisation des transports en commun. Ce service est gratuit et limité à 1 aller/retour par semaine pour être proposé au plus grand nombre. Seul le trajet en transport en commun sera payant au tarif Fil Bleu. Il sera ouvert sur réservation téléphonique du lundi au samedi entre 7h et 19h.